

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique, relative au renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière et à l'extension de la carrière de "Katiramona" sur la commune de PAÏTA pour un volume de 658.927 m³ sur 10 ans, par la société CARRIÈRE DE DUMBÉA, est ouverte pour une durée de 17 jours à compter du lundi 16 novembre 2020 à 10h00 pour être clôturée le mercredi 2 décembre 2020 à 13h00.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de PAÏTA.

Madame Catherine CHAMPOUSSIN est nommée commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences à la mairie de PAÏTA, aux dates suivantes :

- Lundi 16 novembre 2020 de 10h00 à 13h00
- Lundi 23 novembre 2020 de 10h00 à 13h00
- Mercredi 2 décembre 2020 de 10h00 à 13h00

Pour la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier de l'enquête les jours ouvrables à l'exception du samedi :

- à la mairie de PAÏTA (Tél. : 35.21.11) – Village ;
- du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30;
- le vendredi de 7h30 à 15h00.

Il peut déposer ses observations écrites sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de PAÏTA ou par lettre simple ou recommandée adressée au commissaire enquêteur à la Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie de la Nouvelle-Calédonie – Service mines et carrières – BP M2 – 98849 NOUMÉA CEDEX. Conformément à l'article 130-9 du code de l'environnement en province Sud, l'étude d'impact est mise à disposition du public sur le site internet provincial, pendant toute la durée de l'enquête. Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête publique sont communiquées au commissaire enquêteur.



Le directeur adjoint de l'industrie des mines
et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie

Jean-Sébastien BAILLE